

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Pyrénées dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie

135 allée de Brieenne
31000 TOULOUSE
05 32 97 55 42

occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



ASSOCIATION "LES AMIS DE BEAUCAIRE"

30 Chemin des érables,

12330 Nauviale
06 73 38 64 86

lesamisdebeaucaire@outlook.fr

Site web

www.chateaubeaucaire.fr



Les amis de Beaucaire

FONDATION



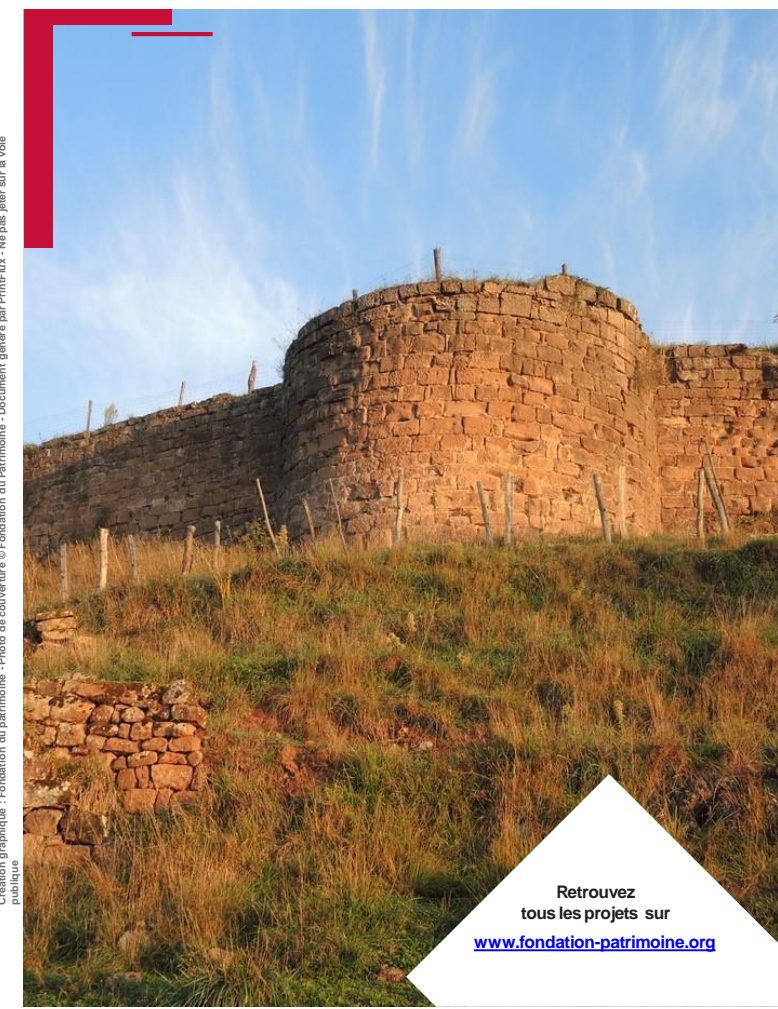
DU
PATRIMOINE

► *Je Donne!*

POUR LA RESTAURATION DU

CHÂTEAU DE BEAUCAIRE

NAUVIALE (12)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du Patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Le site de Beaucaire (*Belcayre en occitan - beau rocher, belle forteresse*) domine le village aveyronnais de Nauviale, situé au croisement des vallées des rivières « Dourdou » et « Créneau ». Juché au sommet de ce site emblématique, un château fortifié apparaît dans les textes à partir du XII^e siècle et a appartenu successivement à de puissantes familles du Rouergue. Plusieurs fois assiégé durant la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion, cet édifice fortifié est ensuite délaissé à partir du XVIII^e siècle.

De nos jours, le château de Beaucaire constitue un exemple remarquable de l'architecture militaire du Moyen Âge, avec son enceinte en moellons de grès rouge, composée de 6 tours. Grâce à un précieux document d'archive (un inventaire dressé en 1627), la disposition des bâtiments historiques peut être identifiée avec la présence notamment d'un donjon central. Hélas, peu de vestiges ont subsisté en raison des démolitions du début du siècle dernier, qui n'ont laissé qu'une partie de l'enceinte du XIV^e siècle et la base de la tour donjon.

LE PROJET DE RESTAURATION

Aujourd'hui, le projet de restauration consiste à sauvegarder et à sécuriser cette enceinte du XIV^e siècle, en intervenant prioritairement sur les désordres de maçonnerie localisés à la base ainsi que sur les arases des murailles.

Devant le coût conséquent de ce projet d'exception, vous pouvez apporter votre contribution grâce à cette souscription dédiée à la conservation et à la valorisation du château de Beaucaire.

montant des travaux	51 733 € TTC
objectif de collecte	20 000 €
début des travaux	2020

Crédit photos © Fondation du Patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du CHÂTEAU DE BEUCAIRE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/68673

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine CHÂTEAU DE BEUCAIRE

à la délégation Occitanie de la Fondation du Patrimoine (voir adresse au dos de ce document).

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt.

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre